

Villeneuve-en-Retz. Locaux vacants loués à deux associations

Lors du dernier conseil municipal, Jean-Bernard Ferrer, le maire, a informé le conseil que deux associations étaient à la recherche de locaux. Pour la première il s'agit de Ret'z Accueil cherchant un local sur le pays de Retz relativement centré entre Pornic et Machecoul, précise le maire. Le 9 novembre 2021, la commune avait conclu avec l'**établissement public foncier de Loire-Atlantique** deux conventions : une pour le portage foncier de l'acquisition des biens issus de l'îlot place du Marais et rue de La Taillée et une autre pour la mise à disposition des biens issus de ce portage foncier à destination de la commune. Dans le cadre de cette mise à disposition, la commune peut louer à l'association Ret'z Accueil le local situé 6, place du Marais, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le montant du loyer proposé à 500 € par mois. Le conseil adopte cette décision à l'unanimité. Une deuxième demande a été exprimée par l'association Santé à domicile souhaitant se recentrer dans la commune « *elle aussi en recherche de locaux* » ; Jean-Bernard Ferrer a alors proposé deux bureaux dans la mairie déléguée de Fresnay, « *l'association a émis un avis favorable sur ces locaux* ». Le montant du loyer de 500 € par mois est proposé au conseil. Cette décision a été adoptée à l'unanimité.